

Le **PETIT** Bulletin de **RENAGE**

Août
Sept.
2011



SOMM AIRE

Page 2

L'ACTU :

- Point sur les travaux
- Rentrée scolaire
- Intercommunalité
- Toutounet
- Ecole de musique
- Bibliothèque
- Centre social
- Crèche

Page 3

ZOOM SUR :

- Le PADD :
Projet d'aménagement et
de développement durable

Page 4

A NE PAS MANQUER :

- Le Forum des associations
- Les Olympiades du Sport
- Les Journées culturelles



Le
point sur
l'actu



Zoom sur :
le PADD

*(Projet
d'aménagement
et de
développement
durable)*



Les
évènements
de la
rentrée
à ne pas
manquer !

L'actu



Point sur les travaux

L'aménagement et la sécurisation de la traversée de Renage.

Les travaux sur les places Cardinale et Libération ont bien avancé et courant septembre, ces dernières deviendront de vrais espaces publics de qualité, de détente, de convivialité et d'échanges, à proximité immédiate des commerces. La deuxième tranche des travaux débutera cet automne : il s'agit de la section entre la place Cardinale et le double virage du Bandoz. Sont prévus : le rétrécissement de la voirie et la création d'un trottoir adapté aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un cheminement sécurisé pour les écoliers. Merci à tous de votre compréhension à l'occasion de ces travaux nécessaires pour l'aménagement et la sécurisation de la traversée de notre commune.

La rentrée scolaire



Bonne rentrée à tous les enfants !

La rentrée des classes aura lieu cette année le 5 septembre prochain.

Renseignements :

école maternelle 04 76 91 04 33,
école primaire 04 76 91 45 03.

Intercommunalité

Plus de 800 personnes ont répondu à la consultation citoyenne. 44% des plus de 60 ans ont participé à cette consultation, contre 12% des 40/60 ans et 10% des moins de 40 ans. Résultat : 62 % pour Bièvre-Est et 38% pour le Pays voironnais. Le conseil municipal s'est ensuite prononcé sur la prescription du Préfet de rattacher Renage au Pays voironnais : 10 votes contre, 6 pour et 5 absentions. C'est au tour désormais de la Commission départementale de la coopération intercommunale puis au Préfet de se prononcer. La décision finale interviendra fin 2011.

Toutounet



Pour une ville propre !

Vous êtes propriétaires de chiens ? La Municipalité vous encourage à ramasser les déjections de votre compagnon pour la sécurité et le bien-être de tous en mettant à votre disposition gratuitement des sacs que vous trouverez en mairie et dans certains commerces. Contribuons ensemble à faire de Renage une ville propre !

tions. Si vous souhaitez nous aider, partager vos connaissances et lectures, contactez le 04.76.91.22.53.



Centre social

Les activités reprennent !

Enfance : accueil de loisirs dès le mercredi 7 septembre, escalade et théâtre dès la semaine du 26 au 30 septembre et au programme, un nouvel atelier "Récup'Art" encadré par une plasticienne le lundi de 17h30 à 19h pour les 7 à 10 ans.

Jeunesse : reprise du Club Ados le mercredi 7 septembre, escalade, théâtre, futsal et accompagnement scolaire dès la semaine du 26 au 30 septembre.

Adultes familles : Gym Tonic, peinture, L'Attrape Cœur (chant), Tricot/couture/crochet/broderie dès la semaine du 26 au 30 septembre. Nouveauté : un atelier "J'apprends le Français" début octobre. Pour les projets, venez rencontrer Lise au centre socioculturel.

Programme complet disponible au centre socioculturel début septembre. Renseignements 04 76 91 11 25.

Crèche

La structure "**Les Lucioles**" accueillera à nouveau les tout-petits à



partir du lundi 29 août 7h30. Elle sera ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00 pour l'accueil régulier (2,5 jours par semaine) et de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h pour l'accueil occasionnel (2 demi-journées ou 1 journée par semaine). 1 place d'urgence est également prévue. A la rentrée, de nouveaux projets avec les résidents de la Maison des Iles (adultes handicapés), l'UNRPA, la bibliothèque, le RAM mais aussi dans le cadre du Téléthon. Renseignements 04 76 65 20 46.

Ecole de musique

Les inscriptions auront lieu les 7 et 14 septembre prochains de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 à l'école de musique. Au choix : accordéon, batterie, clarinette, flûte, guitare, piano, trompette, trombone, tuba, saxophone et violon. A découvrir aussi : l'éveil musical (4/5 ans et 6/7 ans), l'atelier découverte (essai de plusieurs instruments dans l'année) et l'atelier de musique actuelle.

Renseignements 04 76 91 43 75.

Bibliothèque

La bibliothèque rouvrira ses portes dès le mardi 6 septembre dans un nouvel espace situé sur le devant du centre socio-



culturel. Elle offrira bientôt d'autres supports en plus des livres, notamment des CD et DVD. Et dès la rentrée, la Municipalité a souhaité intégrer au nouveau projet des postes de consultation Internet. Rappel des horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 16h à 18h/ mercredi et samedi de 10h à 12h. **Le nouvel espace bibliothèque sera inauguré le samedi 10 septembre à 11h. Venez nombreux !**

La bibliothèque recherche des bénévoles pour tenir des permanences, aider à la mise en place des exposi-

Zoom sur...

Le PADD

Projet d'aménagement et de développement durable

Que doit-on initier pour garantir à notre ville un développement durable? Habitat, déplacements, activités économiques, enseignement, environnement, cadre de vie, loisirs, culture... Quel sera le futur visage de Renage ?

Pour mieux comprendre, Michel Pellissier, adjoint en charge de l'aménagement du territoire, et les membres de la commission, répondent à nos questions :

Plan local d'urbanisme, Programme d'aménagement et de développement durable, quelles différences ?

Le PADD est la nouveauté apportée aux PLU (plans locaux d'urbanisme) par rapport aux anciens POS (plans d'occupation des sols). Il définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la municipalité, en vue de favoriser le renouvellement urbain, la qualité urbaine et architecturale et préserver l'environnement. C'est l'expression d'une volonté politique.

Le PLU est l'ensemble des documents d'urbanisme, il inclut notamment le PADD. Il détermine les règles d'utilisation du sol et des constructions sur la base desquelles les permis de construire et autorisations de travaux sont instruits. Il fixe l'emplacement des futures voiries et équipements publics et institue des protections (milieu naturel et patrimoine bâti). Ce sont des règles qui s'imposent à tous pour un développement cohérent de la ville.

Quelle démarche ?

Depuis Janvier 2010, réunions et rencontres entre techniciens, élus et citoyens se sont succédé pour réfléchir et élaborer les orientations de ce PADD. La Municipalité a retenu **quatre orientations**.



Le centre bourg

1 Re-dynamiser la ville dans une enveloppe urbaine constante :

- Re-déployer un véritable coeur de ville autour des équipements
- Permettre une appropriation du centre par les habitants
- Développer du logement complémentaire (notamment pour les jeunes accédant à la propriété et pour les personnes âgées)
- Intensifier le centre bourg



La zone du plan

2 Mettre en place les conditions pour le développement des activités économiques

- Protéger le commerce de proximité
- Conforter le rôle économique de la vallée de la Fure en affirmant une identité complémentaire aux autres sites
- Affirmer le rôle de l'agriculture comme activité économique support de loisirs et d'entretien de l'espace
- Développer le haut-débit comme soutien à l'activité économique
- Densifier la ZA Le Plan

3 Préserver durablement les richesses naturelles et mettre en valeur le potentiel environnemental de la commune

- Affirmer la Fure comme corridor biologique
- Préserver la forêt et les boisements qui jouent des rôles multiples
- Favoriser les économies d'énergie
- Stopper l'étalement urbain



Vallée de la Fure - Grande Fabrique

4 Préserver et valoriser le patrimoine comme ressource identitaire communale

- Protéger le patrimoine bâti vernaculaire, les espaces publics caractéristiques
- Valoriser la vallée de la Fure comme un patrimoine en tant que tel
- Penser le paysage comme un patrimoine à valoriser

Et après ?

La concertation se poursuit, participez ! Une exposition sera visible en Mairie à partir du 17 septembre prochain. Vous pourrez aussi faire part de vos propositions et remarques en écrivant par courrier ou sur le cahier de concertation disponible à l'accueil en Mairie.

L'avenir de Renage nous concerne tous !

A ne pas manquer

En septembre, lumière est faite sur les clubs, les associations de la commune, le sport et la culture ! **Amélie Girerd**, 1ère adjointe et les membres de la commission, vous présentent tous les événements qui vous seront proposés dès la rentrée.

Le forum des associations :

samedi 3 septembre de 9h à 12h au stade Jean-Claude Micoud

Pour promouvoir tous les clubs et associations qui contribuent au dynamisme de la commune et pour permettre à la population de tout savoir sur les activités sportives, culturelles, environnementales ou solidaires proposées à Renage, la Municipalité organise son traditionnel forum des associations le 3 septembre prochain où seront présentées une multitude d'activités pour tous les goûts et tous les âges ! *En cas de pluie, le forum aura lieu à la même date et aux mêmes horaires à la salle polyvalente.* Renseignements : Mairie.



Les Olympiades du Sport :

samedi 3 septembre de 13h30 à 18h au stade Jean-Claude Micoud

Évènement lancé en 2010 avec succès, la Municipalité a décidé de reconduire en 2011 les Olympiades du Sport, à la suite du forum des associations. Formez une équipe et venez vous affronter dans des épreuves sportives, drôles et ludiques qui feront appel à votre courage, à votre sens de la compétition et à votre culture ! Au programme cette année : rugby, tennis, basket, combat de gladiateurs, boules, tir à la corde, parcours les yeux bandés, course en sac, tir au but... ! Renseignements : Mairie.



Les Journées culturelles :

du vendredi 9 septembre au mercredi 21 septembre.

Nouveauté 2011 ! Pour permettre à tous les Renageois d'accéder près de chez eux à la culture sous toutes ses formes, la Municipalité lance cette année la 1ère édition des journées culturelles qui se dérouleront du 9 au 21 septembre prochains.

Ces journées culturelles ont un triple objectif :

- offrir à la population de Renage des spectacles et des activités culturelles de qualité accessibles au plus grand nombre
- promouvoir les artistes régionaux
- développer le lien social en permettant aux jeunes comme aux adultes de partager ensemble des moments uniques autour de la culture

Au programme pendant près de 15 jours : concert de musique, exposition de peintures, de sculptures et d'art, concours de valse, initiation à la danse africaine, journées du patrimoine ayant pour thème "Voyage de l'acier : du minerai à la taillanderie et à l'art", concert de piano... **et inauguration de l'extension de la bibliothèque le samedi 10 septembre à 11h.**

Le programme détaillé des journées culturelles est en ligne sur le site internet de la commune : **www.ville-renage.fr** ou disponible en mairie et au centre social.

Venez nombreux participer à tous ces événements !

>>> Dernière minute :

La soirée feu d'artifice et baby doll prévue le 13 juillet et annulée à cause de la pluie est reportée au vendredi 9 septembre à partir de 19h au stade Jean-Claude Micoud !

Comité de rédaction : Robert Arnoux, Sylviane Bertona, Amélie Girerd, Myriam Mattia et Mickael Richard
Mise en page - Impression : AGC New - Voiron

CONTACT MAIRIE : 04 76 91 47 33